



CONTRAT DE VENTE DE FORFAIT TOURISME Camping-Car Club des Vadrouilleurs

20, Quai Mavia, 70 100 GRAY Tél. : +33 676 707 334
Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

BULLETIN D'INSCRIPTION RASSEMBLEMENT



Nom du rassemblement:

VALLEE DE LA MAURIENNE

Emis le : 25/08/2024

du 09 Mars 2025

au 16 Mars 2025

Nb Camping-cars Mini - Maxi 10

Organisateurs: Odile & Philippe SUTTER

@ phsutter@outlook.fr



06 18 47 83 21

25 rue Gloxin - 68180 HORBOURG

Bulletin à retourner IMPERATIVEMENT par courrier à l'organisateur accompagné du/des règlement(s) avant le :

30/10/2024

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance: _____
 Nb de personnes _____ dont _____ adultes et _____ enfants de moins de 12 ans
 Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____ E-mail : _____
 N° d'adhérent : _____ N° d'immatriculation CC : _____ Longueur CC : _____ Poids : _____
 Je pense arriver le _____ vers _____ heures Remorque : Non Oui Longueur : _____

>>> POSSIBILITE DE FAIRE LES PLEINS ET DE VIDANGER SUR PLACE <<<

Le rassemblement est établi conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau Code du Tourisme	Prix/Nuitée	Nb	Montant TOTAL	Montants à régler directement à :
Emplacement camping-car 2 personnes, raccordement électrique 10A	22,32 €	7	156,24 €	
Acompte 30% à la réservation >>>			47,00 €	Chèque à l'ordre de SàRL CAMPOLAND
(Le solde sera à régler sur place avant le départ) >>>			109,24 €	
Navettes de bus pour aller en fond de vallée ainsi que les forfaits de ski seront à régler sur place				
Je souhaite participer au repas dans le restaurant du camping	OUI / NON			Restaurant selon choix
Participation aux frais du club et pot d'accueil (obligatoire)			10,00 €	CCC des Vadrouilleurs
TOTAL				

Je choisis le mode de paiement pour les sommes à régler au Club des Vadrouilleurs :

- PayPal** Le règlement par PayPal se fait à l'adresse du trésorier >>> 3cdv.tresor@gmail.com
 Virement IBAN du club >>> **FR76 1513 5090 1708 0032 8963 904** BIC **CEPAFRPP513**
 Chèque à l'ordre de >>> **Camping-Car Club des Vadrouilleurs** >>> à renvoyer à l'adresse de l'organisateur
 >>> Dans le cadre d'une simplification des démarches; si vous optez pour un règlement par PayPal ou virement bancaire, vous pouvez retourner ce contrat de vente signé et scanné par mail à l'organisateur.

Ne sont pas inclus : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnées dans le programme, les assurances "annulation et rapatriement", etc...

Conditions particulières de règlement du Camping-Car Club des Vadrouilleurs

Je soussigné..... agissant pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente indiquées dans la revue de la FFACCC « Vadrouille » dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Le voyage sera maintenu quelque soit le nombre de participants.

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI Lesquelles : _____
 Madame : NON OUI Lesquelles : _____

Le

A

Signature de l'adhérent :

Double à retourner au participant

Le

A

Signature du club :

Nom et prénom du signataire

Le contrat est à renvoyer accompagné du chèque d'acompte de 47€ au nom de SàRL CAMPOLAND et des 10€ pour le club